



ASSOCIATION ROYALE des  
**DEMEURES HISTORIQUES & JARDINS**  
de BELGIQUE asbl

---

67, Rue de Trèves - B 1040 BRUXELLES - Tél. 02/400.77.07 – Fax 02/235.20.08 – administration@demeures-historiques.be -  
www.demeures-historiques.be

---

Bruxelles, le 15 décembre 2011.

Chères Amies,  
Chers Amis

L'année 2012 est proche. Un gouvernement fédéral entre en fonction...

Les membres du conseil d'administration et du secrétariat s'en réjouissent et se joignent à nous pour vous souhaiter une année 2012 heureuse malgré un contexte difficile, au plan fédéral comme européen.

Une fois de plus vous pouvez compter sur nous pour vous assister dans vos démarches auprès des pouvoirs fédéral, régionaux et locaux, dont dépendent les biens classés ou non qui vous sont chers. Qu'il s'agisse de menaces sur les paysages naturels, de la problématique des chemins ou des problèmes de transmission de propriété...

Sachez que l'association vient de recevoir une réponse favorable à sa demande d'agrément pour la période 2009 à 2012.

Il sera fait usage de cette opportunité en 2012, après l'enregistrement des cotisations qui ne peuvent pas donner lieu à une immunisation fiscale.

La revue « *Demeures Historiques et Jardins* » paraîtra 4 fois durant l'année et devrait progressivement refléter d'avantage les préoccupations des amoureux du patrimoine.

L'année 2012 sera aussi l'occasion pour l'association de revisiter son site [www.demeures-historiques.be](http://www.demeures-historiques.be).

Après une assemblée générale 2011 tenue au château de Laarne en juin dernier, la prochaine est, dès à présent, fixée au **dimanche 13 mai 2012** dans notre château de Beersel.

Les tractations relatives au château de Chimay sont toujours en cours. Une solution originale, d'avantage privée, pourrait en découler.

**Plus que jamais il est fait appel à votre solidarité et à celle de vos amis en vue d'augmenter sensiblement le nombre de nos membres.**

## Les cotisations 2012 s'énoncent comme suit :

### 1) MEMBRE EFFECTIF

- Membre de l'Association Royale des Demeures Historiques & Jardins de Belgique
- Abonnement à la revue (4 numéros par an)
- Invitation à l'Assemblée Générale de l'ARDH&JB

Personne physique ayant moins de 35 ans:	35 €
Personne physique ou association en Belgique:	50 €
Personne physique résidant à l'étranger:	55 €
Association siégeant à l'étranger:	65 €

### 2) MEMBRE DONATEUR

- Membre de PHP (association des propriétaires de biens ou de sites, classés ou non)
- Réunion annuelle – Visites - Newsletter - services divers...
- Membre de l'Association Royale des Demeures Historiques & Jardins de Belgique
- Abonnement à la revue (4 numéros par an)
- Invitation à l'Assemblée Générale de l'ARDH&JB

Cotisation : 100 €

### 3) MEMBRE PROTECTEUR

- Mention du nom dans la revue de décembre
- Membre de PHP (association des propriétaires de biens ou de sites, classés ou non)
- Réunion annuelle – Visites - Newsletter - services divers...
- Membre de l'Association Royale des Demeures Historiques & Jardins de Belgique
- Abonnement à la revue (4 numéros par an)
- Invitation à l'Assemblée Générale de l'ARDH&JB

Cotisation : 200 € et plus

## MODALITES DE PAIEMENT

Tous les montants sont à verser au compte de:

**L'Association Royale des Demeures Historiques et Jardins de Belgique**

Code IBAN: BE04 3100 0112 9431

Code BIC: BBRUBEBB

Nous vous remercions déjà pour votre fidélité et votre soutien et vous prions d'agréer, chères Amies, chers Amis, l'expression de nos sentiments distingués.



**Baron Joseph de Dorlodot**  
Secrétaire Général



**Baron Cardon de Lichtbuer**  
Président

*PS : Pouvons-nous vous demander de bien vouloir nous communiquer votre adresse email afin de vous informer de manière optimale.*

Contact : Géraldine de Cock : [administration@demeures-historiques.be](mailto:administration@demeures-historiques.be) Tel. 02/400.77.07